

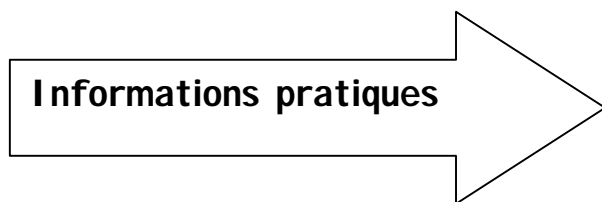
Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Pour la troisième année consécutive, la commune a obtenu la deuxième place au concours départemental des villages fleuris. Le niveau des compétiteurs étant en progression, le résultat obtenu est très satisfaisant. Aussi, je remercie tous les habitants qui améliorent un peu plus chaque année leur façade et leur jardin d'agrément. C'est tous ensemble que nous devons avoir l'ambition d'obtenir la première place.

Je remercie tous les participants qui ont contribué à la réussite de la fête du village qui, durant trois jours, a réuni amusement et convivialité.

Bravo à l'équipe d'animation du club de marche qui attire de plus en plus d'adeptes.



Ordures ménagères : Les nouveaux containers sont en cours de distribution.

Le tri sélectif va être mis prochainement en place avec la distribution de sacs de couleurs différentes. Une information complémentaire vous sera donnée alors.

Redevance : La participation des communes n'étant plus légale, il faut vous attendre à une augmentation de votre redevance pour l'année 2002.



La vie du Conseil Municipal

Elections sénatoriales :

Le 23 septembre 2001, notre sénateur, Monsieur Jean-Paul DELEVOYE a été réélu. Rappelons que le Sénat assure la continuité de l'Etat dans le cas de l'intérim de la Présidence de la République.

L'€uro :

Une réunion de sensibilisation à l'€uro et aux escroqueries qui pourraient en résulter a été organisée par la Gendarmerie de Pas-en-Artois le lundi 24 septembre 2001 à Orville. Quelques bons conseils y ont été donnés :

- Refuser les propositions des démarcheurs à domicile ou par téléphone.
- Ne donner aucun renseignement.
- Appeler la banque ou la Poste pour tout conseil ou rendez-vous.
- En cas de doute, appeler la Gendarmerie au 03 21 48 20 17 ou au 17 et donner tout renseignement qui pourrait aider les gendarmes.

A l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du 05 septembre 2001 :

- Changement du photocopieur de la mairie.
- Demande de devis pour restauration du terrain de tennis.
- Hameau « Le Bas Pré » : le conseil municipal attend toujours l'accord officiel de la Direction Départementale de l'Équipement



La Vie du Village

Vente : A vendre pour pièces : Tondeuse Bernard minitracteur (visible à l'atelier de la commune). Cette offre est réservée aux habitants d'Amplier. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous adresser à la mairie.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

	Lundi	Jeudi
Secrétaire de mairie	De 17 à 19 heures	De 17 à 19 heures
Elus	De 18 à 19 heures (Adjoint)	De 18 à 19 heures (Maire)

Containers à verre :

Plusieurs fois encore, des dépôts d'ordures ménagères ont été constatés au pied des containers à verre. C'est inadmissible... Pour l'environnement de notre village, il est fait appel au savoir-vivre de chacun. Notre commune est propre et belle, faisons en sorte qu'elle le reste.

Photos :

Les photos des différentes manifestations peuvent être consultées aux permanences de mairie.

Messe à Amplier : Samedi 06 octobre 2001 à 19 heures.

Samedi 13 Novembre 2001 à 19 heures.